



Les apprentis du CAP participant à un atelier sur la lauze calcaire réalisé dans le cadre du module de sensibilisation

© CMA 48

La création d'un Certificat de Qualification Professionnelle lauzier

Pérenniser le savoir-faire des couvreurs lauziers relève d'un enjeu majeur visant à préserver le patrimoine architectural traditionnel de nos territoires. En effet, l'apprentissage de la lauze naturelle se réalise au sein même des entreprises et en l'absence de formalisation des méthodes et techniques de couverture, la profession s'expose à un risque de perte de connaissances précieuses, transmises jusqu'à aujourd'hui de génération en génération.

Afin de préserver l'ensemble de ces savoir-faire et d'en assurer la transmissibilité, la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle lauzier reconnu au sein même de la branche des couvreurs est apparu comme une solution évidente.

Dans ce cadre les objectifs affichés du CQP sont les suivants :

- > formaliser des savoir-faire ancestraux jusqu'alors appris "sur le tas",
- > former des ouvriers, des apprentis et des chefs d'entreprise à l'utilisation de matériaux naturels « pierre » pour la couverture,
- > contribuer à préserver le patrimoine architectural en tenant compte des spécificités présentes dans chaque zone géographique,
- > éliminer les malfaçons,
- > faire reconnaître ces savoir-faire auprès des institutionnels (collectivités locales, assureurs).

La première démarche de cette action a consisté à créer un groupe de travail autour de Jean-Philippe Robert, conseiller économique à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère. Ce groupe est composé d'artisans actifs ou retraités de Lozère, du Lot, d'Aveyron, de Saône et Loire et de Côte

d'Or ; d'enseignants des CFA de la Lozère et de l'Aveyron avec l'appui d'André Czerwinski (ancien chargé de mission de la Fédération Française du Bâtiment du Gard, qui a accompagné ABPS dans la création des deux CQP pour la pierre sèche) et épaulé par la FFB. Ce groupe de travail a ainsi pu allier le savoir technique des artisans et l'approche pédagogique des enseignants.

Rapidement les participants de tous horizons sont arrivés avec l'envie de contribuer au programme en partageant leur savoir-faire et leurs expériences tout en ayant comme principe de respecter l'ensemble des pratiques et de ne pas les hiérarchiser.

Le CQP concerne les techniques de pose de la lauze de schiste et calcaire. L'ouverture à d'autres pierres pourra être envisagée dans l'avenir, comme par exemple la phonolite ou le gneiss.

Le travail est axé actuellement sur l'établissement d'un référentiel de compétences permettant, au vu des activités et des tâches confiées à un couvreur lauzier de niveau 2 (ouvrier professionnel), de déterminer un parcours de formation lui permettant de répondre aux exigences de la certification.

Plusieurs rencontres se sont déroulées depuis la réunion de lancement du 10 novembre 2017. Dans le cadre de la découverte des pratiques locales et des savoir-faire spécifiques, le souci de coupler séances de travail et visites de chantiers et d'ouvrages s'est avéré une solution permettant à chacun de prendre conscience de la multitude des techniques existantes sur le territoire national pour la lauze de couverture.

Les réunions de travail se sont ainsi déroulées à Mende et L'Espinas pour la Lozère, La Cresse, Millau, Rodez en Aveyron, Labastide-Murat dans le Lot et Laives en Saône et Loire.



L'avancée du travail ainsi que les échanges ont conduit à opter pour une articulation du CQP en blocs de compétences. Un tronc commun reprendra les connaissances générales, géologiques, architecturales et les éléments de sécurité essentiels au bon fonctionnement sur un chantier. Les autres blocs scinderont schiste et calcaire en deux parcours distincts qui seront sanctionnés chacun d'une certification partielle. Ce n'est qu'en cas de validation des deux types de pierres que le CQP Lauzier sera obtenu.

En parallèle de ce travail de fonds sur le CQP, et dans l'optique d'une concrétisation de cette certification, l'association « Artisans Lauziers Couvreurs » (ALC) est née de l'ouverture d'une association existante, les « Artisans Lauziers Calcaires » (ALC) à tout type de lauzes naturelles.

L'association « Artisans Lauziers Couvreurs », composée d'artisans actifs ou retraités, a pour vocation de rassembler le plus grand nombre de couvreurs en lauzes naturelles sur le territoire français, et a pour objectifs de :

- > développer et de structurer la filière de la couverture en lauzes naturelles, en privilégiant les ressources locales,
- > rassembler les couvreurs de lauzes naturelles qui pratiquent les techniques traditionnelles (entretien, restauration, création),
- > participer à des actions ou manifestations mettant en avant le monde de l'artisanat (réunions techniques, formations qualifiantes),
- > participer à tous travaux de recherche scientifique favorisant le développement de la filière lauze naturelle,
- > rédiger une charte de qualité, au service des professionnels de la lauze.



L'association « Artisans Lauziers Couvreurs » (ALC) participe au programme LAUBAPRO qui, si validé, va s'étendre sur la période 2019 à 2021 et qui s'inscrit dans la continuité du programme LAUBAMAC (2016-2019).

L'action de l'association ALC porte sur la structuration de la filière nationale lauze, avec comme objectifs :

- > la rédaction d'une charte de qualité à destination des artisans lauziers couvreurs,
- > la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle lauzier couvreur,
- > l'écriture des règles professionnelles couverture en lauzes,
- > le lancement d'expérimentations scientifiques.

L'ALC va intervenir dans ce projet aux côtés d'acteurs historiques du programme Laubamac (ABPS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère, école IMT Mines d'Alès, parcs régionaux Grands Causses, Monts d'Ardèche, Causses du Quercy) et de nouveaux acteurs (PNR Aubrac, communauté de communes Comtal Lot Truyère).



Fiche d'identité

Créée en 1942, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère** compte aujourd'hui 2106 entreprises dans les domaines du bâtiment, des services, de l'alimentation et de la production.

L'artisanat est un secteur « d'Hommes de métiers » qui possèdent des savoir-faire traditionnels s'accompagnant d'une volonté d'intégration de technologies nouvelles et d'une créativité permanente. Ces hommes et ces femmes exercent des activités liées à la sauvegarde des patrimoines et réalisent des services et produits indispensables à la vie quotidienne des individus sur un territoire.

L'artisanat est un acteur de la vie locale, un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire. Les artisans entretiennent des relations personnalisées avec leur clientèle et maintiennent un mode de vie à dimension humaine en assurant

des services de proximité et un lien social indispensable.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat se compose d'une équipe d'agents spécialisés pour l'immatriculation, l'accompagnement (création, transmission, reprise, développement), la formation et notamment l'apprentissage avec le Campus des Métiers Henry Giral de Mende.

Le service économique de la Chambre de Métiers met en œuvre des actions de conseil et d'accompagnement personnalisées auprès des créateurs, des repreneurs et des entreprises artisanales, des actions collectives dans le cadre de la structuration et de la promotion des savoir-faire et réalise un travail exclusivement axé sur les filières professionnelles. C'est dans ce contexte que la Chambre de Métiers s'est engagée dans le programme LAUBAMAC par la mise en œuvre de deux actions axées sur la formation : la création d'un module de sensibilisation à la lauze calcaire et la création d'un certificat de qualification professionnelle « Couvreur en matériaux naturels ».

> <http://www.cm-lozere.fr/>